

Mission 5 : Accompagner les professionnels de santé sur le territoire	
Accompagner les professionnels de santé et acteurs du médico-social du territoire	
Fiche N° 11	
<p>Acteurs et Partenaires : Professionnels de santé Pays Vosges Saônoises IREPS GA-FC DAC-FC Réppop MDPH- Communauté 360 Réseau Sport Santé Acteurs des structures médico-sociaux Structures d'aides à domicile du territoire Coordinateur+ bureau de la CPTS</p>	<p>Personnes référentes de l'action : Claude Offroy Ludovic Meunier Virginie Grillot Charline Coutherut Pauline Juif-Linotte</p>
<p>Diagnostic : Difficultés de relations inter-professionnelles sur le territoire exprimé par les professionnels de santé. Faible densité des installations sur le territoire. Méconnaissance de l'existant : retour de la population. - Méconnaissance de l'existant : retour des professionnels de santé.</p>	<p>Objectif général : Développer l'accompagnement à destination des professionnels territoire.</p> <p>Objectif opérationnel : Organiser et coordonner la formation continue. Améliorer la relation entre les professionnels de santé pour une meilleure qualité de prise en charge. Concourir à améliorer le parcours des usagers. Identifier et utiliser les ressources locales. Favoriser le lien avec la population.</p>
<p>Actions à mettre en œuvre :</p> <p><u>Stagiaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de la CPTS et d'un des membres actifs pour échanger sur les projets du territoire et de l'attractivité, accompagnement des professionnels de santé pour trouver un lieu de stage, facilitation de l'installation, appui logistique : Quantifier le nombre de stagiaires sur le territoire, toutes professions confondues et les lieux d'exercices. - Proposer les projets de la CPTS comme animations durant leur stage sur le territoire de la CPTS. - Lien avec la faculté de médecine et autres écoles de professionnels de santé pour promouvoir le territoire de la CPTS et l'appui pour trouver un stage et logement en favorisant la mise en place de stage zone urbaine-rurale : Créer un dépliant « Dispositif Tutorat » et transmission dans les formations des professionnels de santé. - Inclure les étudiants du territoire dans une formation continue en cours sur le territoire ou l'organiser sur une thématique répondant aux demandes : Co-construire un dépliant sur l'attractivité du territoire avec les offices de tourisme, le CLS et les collectivités et participer à sa diffusion. <p><u>Professionnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'installation libérale sous toutes ses formes. <p><u>Formation continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs du Parcours Sport/Santé, - Acteurs du Parcours Addictologie, - Acteurs Parcours Diabétologie. - Formations à la délégation de soins. - Rencontres interprofessionnelles sur le territoire afin de favoriser l'interconnaissance autour d'une thématique et proposer des soirées thématiques avec un intervenant extérieur sur chaque parcours, en lien avec le CLS PVS. - Appui à la formation des professionnels du domicile : SSIAD, SAAD <p><u>Communication :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépliants de présentation de la CPTS et des différentes actions portées. - Diffusion des plannings de garde (MG, Pharmacies, Dentistes) dans l'espace professionnel du site interne. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Annuaire local et grande région pour les professionnels dans l'espace professionnel du site internet. - Annuaire des services pour la population : Site internet et diffusion mailing (actualisation annuelle). - Création des outils de la CPTS : réseaux sociaux, site internet, pack communication, ... 	
Public : Professionnels de santé, les futurs professionnels de santé, acteurs médico-sociaux et les usagers.	Territoire couvert/ Lieu de l'action : Tout le territoire
Calendrier prévisionnel : Mise en œuvre de l'action : 12 mois Déploiement de l'action : 24 mois	Indicateurs : <u>Résultat</u> : Nombre et typologie de formations collectives réalisées. Nombres de professionnels formés <u>Suivi</u> : Augmentation du nombre d'adhérents et de structures sensibilisées. Enquête d'évaluation des professionnels
Moyens nécessaires : Temps de coordination CPTS, temps de réunion rémunérée pour organisation des actions, rémunération des professionnels de santé impliqués par la CPTS. Moyens matériels : Création de dépliants CPTS et annuaires, organisation des formations et création des outils de communication de la CPTS. Faire appel à une société de communication pour support, site internet et charte graphique.	
Leviers : Montée en compétences collectives.	Freins : Secteurs cloisonnés sanitaire/médico-social/social, méconnaissance interprofessionnelle, mise à jour chronophage des annuaires, données sur l'espace professionnel.
Transversalité : <i>Fiche n°7,8 et 9 (parcours de prévention), Fiche n°5 (communication), Fiche n°11 (professionnels à venir).</i>	
Les orientations du SRS 2018-2022 : Objectif général n°2 : faire progresser l'efficacité et la qualité du système de soins en médecine (Chapitre « Médecine ») « Parcours Handicap : une réponse accompagnée pour tous », « Parcours personnes-âgées », « Parcours nutrition-santé », « Parcours Addiction », « Parcours vulnérabilité-précarité »	